

cn  
ndp

Commission nationale

du débat public

Débat public CIGEO

**Présentation  
de la conférence  
de citoyens**

**Dossier de presse**

11 décembre 2013

## **Débat public sur le projet de centre industriel de stockage réversible profond de déchets radioactifs en Meuse Haute-Marne (CIGEO)**

Le débat public sur le projet CIGEO, initialement prévu du 15 mai au 15 octobre 2013, devait comporter quatorze réunions publiques, dont huit en Meuse/Haute-Marne et six sur des sites d'entrepôts de déchets à haute et moyenne activité.

Le blocage des réunions publiques a conduit la CNDP à définir de nouvelles modalités du débat public et à prolonger le débat de deux mois, jusqu'au 15 décembre.

Les modalités du débat public sont les suivantes :

- le site Internet du débat qui dispense une large information (maître d'ouvrage, institutions, autorités de contrôle, public ...) et propose de nombreux moyens d'expression : cahiers d'acteurs, contributions, questions, forum, réseaux sociaux ...
- une campagne d'information destinée aux personnes non connectées à Internet, avec la distribution des journaux du débat à tous les habitants de la Meuse, de la Haute-Marne et du nord des Vosges (permettant de donner un avis, poser une question ou demander de la documentation gratuitement).
- neuf débats contradictoires, animés par un membre de la CPDP et une journaliste, ont réuni un représentant du maître d'ouvrage et des experts indépendants. L'objectif était de répondre en temps réel aux questions posées par le public, de manière pluraliste et contradictoire. Le débat était retransmis via la page d'accueil du site de la CPDP. Le débat contradictoire relatif à l'aménagement du territoire a été retransmis en direct dans les mairies d'Epizon et de Joinville.
- un partenariat avec la presse locale : l'Est Républicain et le Journal de la Haute-Marne, afin de nourrir le débat et d'élargir encore les possibilités d'information et d'expression du public. Avant chaque débat, les deux quotidiens relaient l'information et font appel aux questions des lecteurs.
- la permanence de la CPDP basée à Bar-le-Duc, espace d'information et d'expression mis à disposition du public
- une conférence de citoyens est également organisée entre décembre 2013 et début février 2014. Il s'agit de permettre à une vingtaine de citoyens présentant une diversité géographique et socio-professionnelle d'exprimer leur point de vue. Ces personnes recevront préalablement une information reflétant la diversité des positions sur le projet.

Afin de garantir une totale indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage, et une totale neutralité, un comité de pilotage et un comité d'évaluation ont été mis en place.

**Bilan chiffré au 9 décembre** : plus de 70 000 visites du site du débat, 7 550 connexions aux débats contradictoires, 689 questions, 373 avis, plus de 2 600 abonnés aux documents du débat et 83 cahiers d'acteurs publiés.

**Sondage d'opinion** : A la demande de la CNDP, TNS Sofres a réalisé un sondage sur l'opinion des habitants de la Meuse et de la Haute-Marne sur le débat public CIGEO. Dans les deux départements, le projet est connu (74%) et le débat bien identifié (61%). Pour 81% des habitants, le débat permettra «d'améliorer l'information des habitants sur ce projet» et pour 71%, il offre «l'opportunité pour tous les avis de s'exprimer» mais près de la moitié (47%) d'entre eux doute que les opinions exprimées soient prises en compte dans la décision. Enfin, 83% des interviewés estiment que les opposants au projet devraient participer activement au débat public pour exprimer leur point de vue.

## La Conférence de citoyens

*La conférence de citoyens est un dispositif consultatif mis en place afin de répondre à une question de politique publique.*

Développée dans de nombreux pays depuis les années soixante-dix sous des formes légèrement différentes, la conférence de citoyens constitue un dispositif structuré de formation, débat et délibération ouvert à un petit groupe de personnes, sollicitées généralement par une autorité publique (l'Etat, une collectivité territoriale, etc.) qui a besoin, sur une question précise, d'une palette d'avis argumentés afin d'orienter sa décision ou, au moins, de comprendre dans quel contexte elle sera reçue.

La conférence de citoyens est née du constat de carences d'autres modalités de participation : le référendum et le sondage ne permettent pas de formuler des propositions; la concertation de « parties prenantes » (associations, professionnels, institutions) exclut le citoyen « silencieux ».

C'est donc pour ouvrir le dialogue à des citoyens qui acceptent de s'engager dans un processus exigeant que cette conférence est mise en œuvre. Elle ne dispense pas les décideurs d'une concertation avec les parties prenantes habituelles que sont les organisations professionnelles et les associations. Mais elle peut constituer un moyen pour tous les protagonistes de cette concertation de recueillir un avis supplémentaire. Le choix de la méthode doit faire l'objet d'une réflexion collective pour être jugée légitime.

### **Les modalités**

Un panel comporte généralement entre quinze et cinquante participants choisis par le comité de pilotage sur une liste préalablement établie généralement par tirage au sort sur des listes électorales ou par un institut de sondage. Différentes méthodes peuvent être appliquées : les quotas, le volontariat ou le porte-à-porte... Les participants doivent être volontaires et bien informés sur ce qu'on attend d'eux. Tous les frais sont pris en charge mais ils ne perçoivent pas de rémunération, donnant volontairement de leur temps pour une question d'intérêt général, à la fois local et national.

### **Le processus**

La conférence de citoyens se déroule le plus souvent sur trois week-ends non consécutifs. Deux d'entre eux sont consacrés à une formation conçue par le comité de pilotage, le troisième permettant au panel de citoyens de déterminer les thèmes qu'il veut approfondir et ceux qui lui ont manqué, de choisir les intervenants, et d'organiser lui-même le débat. Il se retire ensuite pour délibérer et rendre un avis qui sera présenté aux décideurs et au grand public. Quand le sujet s'y prête, la formation a pour ambition d'être la plus neutre possible. Pour les sujets les plus controversés, la formation est présentée de manière contradictoire. Dans le cadre du débat public sur le projet de centre industriel de stockage réversible profond de déchets radioactifs en Meuse Haute-Marne (CIGEO), la formation sera intégralement contradictoire, les différents intervenants ayant accepté de se concerter préalablement pour organiser au mieux leur interaction.

### **Une équipe derrière le panel de citoyens**

L'équipe prenant en charge la conférence de citoyens est composée de trois dispositifs : un comité de pilotage pluraliste qui conçoit la formation et les règles du jeu de la procédure ; un comité d'évaluation qui évalue les choix effectués, la manière dont ils ont été mis en œuvre et leurs résultats ; deux animateurs chargés d'organiser le travail du panel et une équipe technique. Les débats sont filmés et enregistrés.

### **Que peut-on en attendre ?**

L'intérêt de cette conférence est d'ouvrir un espace de participation à des « profanes » acceptant un processus de formation par ceux qui connaissent le dossier. Au terme de ce processus de construction collective, l'opinion spontanée qu'ils pouvaient avoir devient une position argumentée, issue d'arbitrages souvent délicats, plus opérationnelle en termes politiques. Elle permet en général une meilleure compréhension entre les parties prenantes qui trouvent des participants constructifs et conscients de l'importance de leur tâche. En retour, les participants réalisent la difficulté des choix que doivent faire les décideurs.

### **Que devient l'avis des citoyens ?**

Au terme du processus, les citoyens rendent public leur avis. Celui-ci sera ensuite annexé au bilan du débat public dressé par le président de la CNDP et remis au maître d'ouvrage, au gouvernement et aux parties prenantes.

## **Comité de pilotage de la conférence de citoyens dans le cadre du débat public sur le projet de création d'un stockage réversible profond de déchets radioactifs en Meuse/Haute-Marne**

*Le comité de pilotage, dont la présidence est assurée par Marie-Angèle HERMITTE, a été composé de manière pluraliste, tant sur le plan disciplinaire qu'au regard des points de vue et des positions professionnelles de chacun de ses membres.  
Ce pluralisme se retrouve dans les formations que recevra le panel de citoyens.*

### **Présidente**

#### **Marie-Angèle HERMITTE**

Docteur en droit, directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS, Marie-Angèle Hermitte a travaillé plus particulièrement le droit des biotechnologies. Dans ce cadre, elle a participé à l'organisation de trois conférences de citoyens, sur les OGM, le changement climatique et les ondes électromagnétiques. Elle a enseigné à l'EHESS les "Sciences et l'Etat de droit". Elle est actuellement membre du Haut Conseil des biotechnologies, membre du comité de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts de l'Anses et membre de l'Observatoire de la biologie synthétique. Dans son dernier livre, publié avec F.Chateauraynaud, elle raconte ces trois conférences de citoyens ("Le droit saisi au vif - Sciences, techniques et formes de vie", 2013, Editions Pétra).

### **Membres**

#### **Clémence BEDU**

Docteure en sociologie et chercheuse associée au GESTE, UMR ENGEES-Irstea, Clémence Bedu est spécialiste des procédures participatives et délibératives de type mini public. Sa thèse a consisté en la conception et l'évaluation d'un "atelier citoyen" portant sur une gouvernance plus participative de la vie d'un service d'eau potable. Elle s'investit dans l'assistance et le suivi de procédures de type "conférence de citoyens" dans des domaines "techniques" comme celui des services urbains au niveau local. Elle a notamment co-publié dans Politix en 2009 un article intitulé "Portée et limites du dispositif 'jury citoyen'. Réflexions à partir du cas de Saint-Brieuc".





### **François BESNUS**

Docteur en sciences, responsable pour l'IRSN de l'expertise des risques associés à la gestion des déchets radioactifs.

François Besnus a effectué sa carrière à l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire. Il a participé à l'élaboration des doctrines nationales et internationales en matière de sûreté des déchets, notamment auprès de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique. François Besnus est aujourd'hui Directeur des déchets et de la géosphère à l'IRSN pour lequel il coordonne, en plus des activités de recherche et d'expertise de l'Institut sur la sûreté des déchets radioactifs de toute origine, les évaluations des risques naturels sur les sites des installations nucléaires.



### **Jean-Marie BROM**

Directeur de Recherches à l'Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (CNRS-IN2P3-Université de Strasbourg), chargé de cours à l'Université de Haute-Alsace (Energies et Développement Durable), ancien membre de la Commission de Surveillance de la Centrale Nucléaire de Fessenheim, membre de plusieurs organisations anti-nucléaires. Jean-Marie Brom travaille au développement de détecteurs pour la physique des particules (programme LHC du CERN). Depuis 1976, il est membre du GSIEN (Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire).



### **Bernd GRAMBOW**

Radiochimiste, Professeur classe exceptionnelle à l'Ecole des Mines de Nantes et directeur du Laboratoire SUBATECH. Il a obtenu son diplôme et sa thèse doctorale à la Freie Universität Berlin, son diplôme HDR à l'Université de Nantes. Son expérience professionnelle avant l'Ecole des Mines englobe depuis 1978 la recherche sur les déchets nucléaires en Allemagne au Hahn Meitner Institute Berlin, au Forschungszentrum Karlsruhe et aux Etats-Unis au Pacific Northwest National Laboratory. Il a écrit environ 200 publications dont 130 avec comité de lecture. En 2008 il a reçu le Grand Prix Ivan Psychès 2008 de l'Académie des Sciences et en 2013 il était nommé chevalier de l'ordre des Palmes académiques.



### **Andreas RÜDINGER**

Chercheur au pôle énergie-climat de l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDRI, Sciences-Po Paris). Ses travaux portent sur les politiques nationales et européennes en lien avec la transition énergétique. Il a contribué en tant qu'expert associé aux travaux du récent débat national sur la transition énergétique. Il a effectué ses études en Sciences Politiques à l'IEP de Bordeaux et à l'Université de Stuttgart en Allemagne.

## **Comité d'évaluation de la conférence de citoyens dans le cadre du débat public sur le projet de création d'un stockage réversible profond de déchets radioactifs en Meuse/Haute-Marne**

*Le comité d'évaluation est composé de chercheurs indépendants, spécialistes reconnus dans le domaine du débat public, de la participation citoyenne et des relations sciences-société. Il a pour mission de réaliser l'évaluation de l'ensemble du dispositif de la conférence de citoyens et de fournir à la CNDP des préconisations pour leur organisation future.*



### **Jean-Michel FOURNIAU**

Directeur de recherche à l'IFSTTAR, laboratoire Dynamiques économiques et sociales des transports.

Membre du conseil scientifique du programme *Concertation, Décision, Environnement*, et du comité d'évaluation du programme *REPERE* (MEDDE)

Il est coauteur de *Pour une 6<sup>ème</sup> République écologique*, Paris, Odile Jacob, 2011, et a codirigé *Démocratie et participation : un état des savoirs*, Bruxelles, De Boeck, *Participations* n° 1, 2011 ; *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2007 ; et *Le débat public en apprentissage. Aménagement et environnement. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*, Paris, L'Harmattan, 2005 ; *Le débat public : une réforme dans l'État*, Paris, LGDJ, 2001.



### **Luigi BOBBIO**

Professeur de science politique à l'Université de Turin.

Spécialiste des processus délibératifs par la recherche ou par des expérimentations pratiques.

Président de la première commission de débat public sur le contournement autoroutier de Gênes en Italie.

Il a dirigé *La qualità della deliberazione*, Torino, Carrocci, 2013 ; *La TAV e la Valle di Susa. Geografie in competizione*, Torino, Allemandi, 2008 ; *Amministrare con i cittadini. Viaggio tra le pratiche di partecipazione in Italia*, Soveria Mannelli, Rubettino, 2007 ; *A più voci. Amministrazioni pubbliche, imprese, associazioni e cittadini nei processi decisionali inclusivi* - Roma - Edizioni Scientifiche Italiane, 2004 ; *I governi locali nelle democrazie contemporanee*, Roma-Bari, Laterza, 2002.



### **Cécile BLATRIX**

Professeure de Sciences Politiques à AgroParisTech.

Membre du Centre Européen de Sociologie et de Science Politique – Centre de Recherches Politiques de la Sorbonne (CESSP/CRPS)

Membre du Conseil scientifique du Programme Concertation, décision, environnement.

Docteur en Sciences Politiques de l'Université Paris I.

Elle a contribué à l'ouvrage *Les états de la démocratie. Comprendre la démocratie au-delà de son utopie*.